

Rapport Financier Semestriel

Au 30 juin 2019



Coheris

4, rue du Port aux Vins
92150 Suresnes
Tél. : +33 (0)1 57 32 60 60
Fax : +33 (0)1 57 32 62 00

I - Rapport d'activité semestriel

Chiffres clés en IFRS

Compte de résultat	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
En milliers d'euros	6 mois	6 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	6 351	6 887	13 816
Résultat opérationnel courant	8	316	1 064
Résultat opérationnel	-227	311	1 179
Résultat net Part du Groupe	-169	262	872

Bilan	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
En milliers d'euros			
Capitaux Propres	13 849	13 891	14 210
Actif courant	11 342	11 544	12 547
Trésorerie nette	4 395 ⁽¹⁾	4 622	3 057
Passif courant	8 032 ⁽²⁾	8 144	8 618
Total Bilan	25 472	23 133	23 976

(1) Hors impact de l'application de la norme IFRS 16 qui a pour effet d'augmenter les dettes financières pour un montant de 2 357 K€.

(2) Hors impact de l'application de la norme IFRS 16 qui a pour effet d'augmenter les dettes financières à moins d'un an pour un montant de 587 K€.

Chiffre d'affaires et résultat IFRS

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2019 est en repli de 0,54 M€ sous l'effet principalement du recul des revenus liés aux services, après une année 2018 marquée par un niveau particulièrement élevé de ces revenus.

Le chiffre d'affaires licences connaît un repli moins marqué et qui concerne les licences On Premise. La croissance du chiffre d'affaires Cloud / Abonnement se poursuit sur une tendance soutenue. Le Résultat Opérationnel Courant est positif à + 8 K€ contre + 316 K€ pour la même période de 2018.

Après impact de charges non récurrentes pour 235 K€, le résultat opérationnel s'établit à - 227 K€ contre + 311 K€ au 1er semestre 2018.

Le coût de l'endettement financier net de - 46 K€ contre - 49 K€ au titre de la même période de 2018.

Le résultat net ressort à - 169 K€ contre + 262 K€ au 1er semestre 2018.

L'effectif de Coheris au 30 juin 2019 est de 117 collaborateurs contre 121 au 31 décembre 2018 et 120 au 30 juin 2018.

Investissements

Les investissements de la période se sont élevés à 1 236 K€ dont 1 175 K€ ont été investis en développement dans les solutions CRM et Analytics de Coheris (contre 1 165 K€ au premier semestre 2018 dont 1 027 K€ en développement logiciels).

Par ailleurs, l'application de la norme IFRS 16 a conduit à constater un actif complémentaire dans les états financiers pour un montant de 2 648 K€ au 01/01/2019.

Perspectives

L'offre publique d'achat volontaire initiée par ChapsVision sur les actions Coheris, déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers, est ouverte depuis le 5 septembre 2019. La Clôture de l'offre interviendra le 9 octobre 2019 ⁽¹⁾. Cette offre est ouverte au prix de 2,27 €.

⁽¹⁾ Conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, dans l'hypothèse où, à l'issue de l'Offre, le seuil de caducité serait atteint, l'Offre serait automatiquement réouverte au plus tard dans les dix jours de négociation suivant la publication du résultat définitif de l'Offre.

Autres informations

Les facteurs de risques et les transactions avec les parties liées tels qu'ils sont décrits dans le rapport financier annuel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2019.

Les transactions avec les parties liées sont décrites au 2.10 des Notes aux comptes IFRS du 1^{er} semestre 2019.

Par ailleurs, Olivier Dellenbach, qui détient directement ou indirectement plus de 10 % des actions de Coheris au 30 juin 2019, a été coopté Administrateur lors du Conseil d'Administration du 17 juin 2019.

II - Attestation du responsable du Rapport semestriel d'activité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes IFRS de Coheris pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Suresnes, le 1^{er} octobre 2019

Nathalie Rouvet Lazare
Président-Directeur Général

III - COMPTES IFRS COHERIS SA AU 30 JUIN 2019

A – Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Note	30/06/2019	31/12/2018
Écarts d'acquisition	2.1	7 385	7 385
Immobilisations incorporelles	2.2	3 103	2 765
Immobilisations corporelles	1.3	2 604	271
Actifs financiers		286	283
Actifs d'impôts différés		751	725
ACTIF NON COURANT		14 130	11 429
Stocks et en-cours		8	2
Clients et comptes rattachés		4 755	7 605
Autres créances et comptes de régularisation	2.4	1 448	1 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5 131	3 797
ACTIF COURANT		11 342	12 547
TOTAL DE L'ACTIF		25 472	23 976

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	30/06/2019	31/12/2018
Capital		2 274	2 274
Réserves liées au capital		830	830
Titres auto détenus		-982	-1 070
Réserves et résultats		11 727	12 176
Capitaux propres - part du groupe	E	13 849	14 210
Intérêts minoritaires			
CAPITAUX PROPRES		13 849	14 210
Passifs financiers (> 1an)	2.6 & 1.3	2 156	398
Passif d'impôts différés		1	93
Provisions pour risques et charges	2.5	847	657
PASSIF NON COURANT		3 004	1 148
Passifs financiers (< 1an)	2.6 & 1.3	938	342
Fournisseurs et comptes rattachés		1 058	803
Autres dettes et comptes de régularisation		6 623	7 473
PASSIF COURANT		8 619	8 618
TOTAL DU PASSIF		25 472	23 976

B – Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Chiffre d'affaires	2.7	6 351	6 887	13 816
Autres produits de l'activité		1 194	1 043	2 486
Achats et services extérieurs		-1 328	-1 671	-3 263
Charges de personnel		-4 924	-4 961	-10 045
Impôts et taxes		-94	-99	-207
Dotations aux amortissements et provisions		- 1 212	- 864	-1 666
Autres produits et charges d'exploitation		21	-19	-57
Résultat opérationnel courant		8	316	1 064
Autres produits et charges opérationnels	2.9	-235	-5	115
Résultat Opérationnel		-227	311	1 179
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie				
Autres produits et charges financiers		-46	-49	-104
Coût de l'endettement financier net		-46	-49	-104
Charges d'impôt		104		-203
Résultat Net		-169	262	872
Nombre d'actions retenues pour le calcul		5 685 575	5 685 575	5 685 575
RNPG par action en €		-0,03	0,05	0,15
Nombre d'actions diluées retenues pour le calcul		5 685 575	5 685 575	5 685 575
RNPG dilué par action en €		-0,03	0,05	0,15

C – Etat du résultat global

1 ^{er} semestre 2018	Groupe
Résultat net IFRS	262
Ecart de conversion	0
Engagements de retraite	0
- Pertes et gains actuariels	-1
- Impact de l'impôt différé	1
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	0
Total des produits et charges de la période	262
1 ^{er} semestre 2019	Groupe
Résultat net IFRS	-169
Ecart de conversion	0
Engagements de retraite	0
- Pertes et gains actuariels	-50
- Impact de l'impôt différé	36
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	14
Total des produits et charges de la période	-155

D - Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net des sociétés intégrées		-169	262	872
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 348	791	1 608
Charges et produits liés aux actions gratuites de performance		2	12	99
Autres produits et charges calculés				68
Coût de l'endettement financier		46	49	104
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)		-104		203
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		1 124	1 115	2 954
Impôt versé (B)				
Variation du BFR lié à l'activité (C)		1 789	1 270	-926
Flux de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)		2 913	2 385	2 028
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Corp. et incorp.		-1 236	-1 165	-1 938
Encaissements liés aux cessions d'immo. Corp. et incorp.				
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Financières		-3	-3	-3
Encaissements liés aux cessions d'immo. Financières		5	5	5
Incidence de variation de périmètre				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (E)		-1 234	-1 163	-1 936
Rachat et revente d'actions propres				-381
Coût de l'endettement financier		-46	-49	-104
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		9	132	140
Remboursement d'emprunts		-15	-91	-133
Remboursement de dettes locatives		-291		
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement (F)		-343	-8	-478
Variation de trésorerie nette (D+E+F)		1 336	1 214	-386
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		3 795	4 181	4 181
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2.4	5 131	5 395	3 795

E - Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultat IFRS	Écart de conversion	Total part du groupe	Minori taires	Total
Au 31 décembre 2017	2 274	830	-785	11 297		13 616		13 616
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Op. sur titres auto détenus / AGA			96			96		96
Autres variations				-83		-83		-83
Résultat 1er semestre 2018				262		262		262
Au 30 juin 2018	2 274	830	-689	11 476		13 891		13 891
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Achat titres auto détenus			-381			-381		-381
Autres variations				92		92		92
Résultat 2nd semestre 2018				609		609		609
Au 31 décembre 2018	2 274	830	-1 070	12 176		14 210		14 210
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Op. sur titres auto détenus / AGA			89			89		89
Autres variations				-122		-122		-122
Dividendes versés				-158		-158		-158
Résultat 1er semestre 2019				-169		-169		-169
Au 30 juin 2019	2 274	830	-982	11 727		13 849		13 849

F – Notes aux comptes semestriels IFRS

Les notes sont regroupées sous les titres suivants:

1Principes et méthodes comptables utilisés.....	9
1.1Périmètre des comptes IFRS	9
1.2Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables	9
1.3IFRS 16	12
2Explication des postes des éléments financiers.....	13
2.1Écarts d'acquisition	13
2.2Immobilisations incorporelles	14
2.3Créances d'exploitation	14
2.4Trésorerie et équivalents de trésorerie	14
2.5Provisions risques et charges	14
2.6Emprunts et dettes financières	14
2.7Ventilation du chiffre d'affaires	15
2.8Effectif	15
2.9Autres produits et charges opérationnels	15
2.10Impôt sur les sociétés	15
2.11Transactions avec les parties liées	15
2.12Engagements hors bilan	15
2.13Evénements postérieurs	16
1Conclusion sur les comptes	17
2Vérification spécifique	17

Les informations sont exprimées en milliers d'euros sauf pour le résultat par action.

1 Principes et méthodes comptables utilisés

Les états financiers IFRS intermédiaires résumés de Coheris pour la période se terminant le 30 juin 2019 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne sur la base des comptes de Coheris SA. Coheris n'a pas anticipé de norme, amendement et interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2019.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La présentation d'états financiers IFRS intermédiaires, nécessite le recours à des analyses fondées sur des évaluations et des hypothèses qui ont une incidence sur les produits, les charges, actifs, passifs du groupe. Ces évaluations sont basées sur les expériences acquises par le groupe, et d'autres facteurs jugés raisonnables selon les circonstances actuelles. Les résultats réels pourront différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, les impôts différés actifs, les tests de valeurs sur les actifs, et les provisions.

Il convient de noter que la société ne procède pas à l'estimation chiffrée du crédit d'impôt recherche lors de l'arrêté semestriel, par conséquent aucun crédit d'impôt recherche n'est comptabilisé dans les états financiers intermédiaires au titre des premiers semestres 2018 et 2019.

1.1 Périmètre des comptes IFRS

La simplification de l'organigramme juridique, réalisée par des opérations de transmission universelle de patrimoine, de fusion ou de liquidation de filiales étrangères, fait que Coheris SA, depuis juillet 2015, ne détient plus de filiale. Par conséquent, la société n'a plus l'obligation d'établir des comptes consolidés. Coheris établissant des comptes consolidés IFRS depuis 2005, la société a décidé en 2015 de continuer à publier des comptes en normes IFRS, dans la continuité de ses comptes consolidés IFRS antérieurs, afin d'assurer la comparabilité des informations financières diffusées : ces comptes reprennent ainsi les actifs, passifs et la situation nette tels qu'issus des comptes consolidés antérieurs, mais sur la base d'un périmètre de consolidation ne comprenant plus, depuis 2015, qu'une seule entité juridique, à savoir la société Coheris SA.

Au 30 juin 2019, Coheris publie donc des comptes en normes IFRS. L'ensemble de ces informations financières ont fait l'objet d'une revue par le Comité d'Audit et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration de la société en date du 24 septembre 2019.

1.2 Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition, sont affectés aux postes appropriés du bilan.

Les écarts d'acquisition positifs résiduels sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement:

- les frais de recherche et développement :
 - o sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges,
 - o prennent en compte l'économie d'impôt liée au Crédit Impôt Recherche découlant de la partie éligible des frais de recherche et développement. Cette économie d'impôt est incluse dans la valorisation des actifs ainsi constatés,
 - o sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des licences intégrées dans les logiciels produits :
 - o sont évaluées au coût d'acquisition,
 - o sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement composés de titres de prêts et créances évalués au coût amorti.

Les prêts et créances évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables, puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers non courants font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, estimée d'après l'actualisation des flux de trésorerie attendus (actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts et créances évalués au coût amorti).

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

L'activité d'édition de logiciels faisant généralement l'objet de contrats distincts de licence, de maintenance et de services associés, les droits d'utilisation (licences revendues ou licences de produits Coheris) sont comptabilisés dès leur livraison.

Les licences vendues en mode Cloud/Abonnement font généralement l'objet d'une facture terme à échoir. Par conséquent, un produit constaté d'avance peut être enregistré pour ne pas prendre en compte le chiffre d'affaires d'une période suivante.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait sont enregistrées selon la méthode à l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

Dans le cas exceptionnel où les services associés seraient considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel (modifications essentielles des caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles intrinsèques du produit), le projet serait considéré dans son ensemble et serait comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Information sectorielle

La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle impose d'analyser la performance de l'entreprise en fonction de secteurs opérationnels. Compte tenu de la nature de ses produits, des procédés de fabrication et de la typologie de ses clients, l'activité d'Editeur de Logiciels présente un caractère très intégré. De ce fait, Coheris est mono secteur. Néanmoins, et à titre d'information, Coheris présente une ventilation de son chiffre d'affaires par principales natures et par zones géographiques qui ne s'inscrit pas dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, mais dont la réalisation est incertaine font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats,
- des indemnités de fin de carrière. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté.

Les principales hypothèses qui ont été retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- âge de départ à la retraite 65 ans,
- table de mortalité : INSEE F 2008-2010,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au-delà,
- taux d'actualisation de 0,8 %.

Impôts

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan IFRS et des déficits fiscaux dont la recouvrabilité est probable. Ils sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant les derniers taux d'impôts votés à la date de la clôture.

Calcul du résultat par action

Le résultat net IFRS par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

Le résultat net IFRS par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus, y compris le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement composés d'emprunts, de dettes auprès des établissements de crédit ainsi que des dettes locatives (IFRS 16). Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (prenant en compte les éventuels coûts de transaction directement rattachables) puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Actions gratuites sous conditions de performance attribuées aux mandataires sociaux et salariés membres du Codir

Coheris a une politique d'attribution d'actions gratuites à ses mandataires, dans le cadre du package de rémunération, et salariés membre du Codir, dans le cadre d'un dispositif de rétention. Les actions gratuites attribuées deviennent définitivement propriété des bénéficiaires à l'issue d'une durée minimale fixée par la loi ou par dérogation par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration en cas de délégation.

Le coût de ces transactions est comptabilisé conformément à la norme IFRS 2 en valorisant les actions gratuites à la date d'attribution à la juste valeur. Cette juste valeur est comptabilisée en charges sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie des réserves dans les capitaux propres.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 24 K€ au premier semestre 2019. Cette charge correspond au coût sur le 1er semestre 2019 de :

- 22 138 actions qui ont été attribuées définitivement à Mme Nathalie Rouvet Lazare le 23 janvier 2019 au titre du package de rémunération de 2018,
- 16 665 actions qui ont été attribuées définitivement aux membres du Codir le 27 mars 2019 au titre du plan de rétention de 2018.

1.3 IFRS 16

La norme IFRS 16 « Contrats de location » est entrée en vigueur au 1er janvier 2019.

Tous les contrats de location sont désormais reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les contrats de location de Coheris entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 sont des contrats de locations immobilières ainsi que des véhicules.

La durée du contrat retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié (durée exécutoire) sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension.

Coheris a choisi d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée au 1er janvier 2019. Les mesures de simplification suivantes ont été appliquées à la transition :

- Coheris n'a pas pratiqué de retraitement sur l'historique (depuis la date d'entrée en vigueur de chaque contrat) et retient donc une valeur du droit d'utilisation (à l'actif) égale à la dette de paiements de loyers (au passif) ;
- Les taux d'actualisation appliqués à la date de transition sont basés sur le taux d'emprunt marginal auquel la société pourrait se financer.

Le tableau suivant présente les impacts de la première application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture :

	En K€	1/01/2019
Droits d'utilisation des biens en location		2 648
Total actif		2 648

	En K€	1/01/2019
Dette de location		2 648
Total passif		2 648

Le tableau suivant présente les impacts d'IFRS 16 sur le compte de résultat consolidé au 30 juin 2019 :

	En K€	30/06/2019
Loyers		296
Amortissements		(294)
Résultat Opérationnel Courant		2
Coût de l'endettement financier		(5)
Résultat Net		(3)

Les sorties de trésorerie du semestre correspondant à des paiements de loyers s'élèvent à – 296 K€. Suite à l'application d'IFRS 16, ils apparaissent dans le tableau des flux de trésorerie en diminution de la dette de loyer pour – 291 K€ et en intérêts financiers pour – 5 K€.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la dette locative avec les engagements de locations publiés au 31 décembre 2018 :

	En K€
Engagement hors bilan au 31 décembre 2018	2 508
Réestimation de la dettes locatives	169
Effet de l'actualisation	(29)
Retraitement à l'ouverture 2019	2 648

2 Explication des postes des éléments financiers

2.1 Écarts d'acquisition

Le montant net total des écarts d'acquisition ressort à 7 385 K€ identique au 31 décembre 2018.

Les hypothèses de cash-flows prises lors de l'établissement des impairments test au 31/12/2018 ne sont pas remises en cause par les résultats obtenus au titre du 1^{er} semestre 2019.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes passent de 2 765 K€ au 31 décembre 2018 à 3 103 K€ au 30 juin 2019.

Les investissements en recherche et développement ont été de 1 175 K€ et les amortissements correspondants de 842 K€.

2.3 Créances d'exploitation

Elles sont présentées nettes de provision. Les provisions clients comptabilisées au 30 juin 2019 s'élèvent à 12 K€.

Les créances clients brutes s'élèvent à 4 767 K€.

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/19	31/12/18	30/06/18
Comptes bancaires	5 131	3 797	5 396
Trésorerie et équivalents trésorerie	5 131	3 797	5 396

2.5 Provisions risques et charges

Elles évoluent comme suit par rapport au 31 décembre 2018.

	A l'ouverture	Dotation	Reprise		A la clôture
			Avec utilisation	Sans utilisation	
Indemnités de départ à la retraite	554	76			630
Autres	102	115			217
Total	657				847

Les autres provisions se rapportent à des risques, des litiges et des charges d'exploitation. A la connaissance de la société, les litiges connus ne nécessitent pas de provisionnement supplémentaire dans les comptes au 30/06/2019.

2.6 Emprunts et dettes financières

En K€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	440	55	52	333 ⁽¹⁾
Emprunts et dettes financières divers	297	297		
Sous Total	737	352	52	333
Dettes locatives	2 357	587	1 770	
Total dettes financières	3 094	939	1 822	333

Les emprunts et dettes financières divers sont constitués principalement des comptes de participation des salariés.

(1) Correspond à une avance remboursable sous conditions de revenus futurs octroyée par BPIFrance dans le cadre de la participation de Coheris au projet OFS (Open Food System). Compte tenu des éléments à la connaissance de la société, le début du remboursement ne devrait pas intervenir avant 2022.

2.7 Ventilation du chiffre d'affaires

En K€	30/06/2019	30/06/2018
Licences	1 071	1 123
Revenus récurrents de maintenance	2 680	2 733
Services associés	2 600	3 031
Total	6 351	6 887

L'ensemble de la facturation est réalisé à partir de la France.

2.8 Effectif

L'effectif du groupe au 30 juin 2019 est de 117 collaborateurs contre 121 au 31 décembre 2018 et 120 au 30 juin 2018.

2.9 Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de coûts non récurrents significativement liés à l'OPA initiée par ChapsVision.

2.10 Impôt sur les sociétés

Il se décompose comme suit en K€ :

Impôt dû	0
Impôt différé	-104
Total	-104

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt effectif s'explique comme suit (en K€) :

Résultat IFRS avant impôt	-273
Charge d'impôt théorique (taux d'impôt : 28 %)	-77
Impact des charges définitivement non déductibles	3
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	58
Amortissement du CIR non fiscalisé	-85
Divers	-3
Charge d'impôt effectif	-104

2.11 Transactions avec les parties liées

Au titre du premier semestre 2019, les rémunérations brutes versées à Nathalie Rouvet Lazare sont de 90 K€ au titre de la rémunération fixe, de 35 K€ au titre de la rémunération variable 2018 et de 1 K€ d'avantages en nature.

2.12 Engagements hors bilan

Néant.

2.13 Evénements postérieurs

L'offre publique d'achat volontaire initiée par ChapsVision sur les actions Coheris, déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers, est ouverte depuis le 5 septembre 2019. La Clôture de l'offre interviendra le 9 octobre 2019 ⁽¹⁾. Cette offre est ouverte au prix de 2,27 €.

⁽¹⁾ Conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, dans l'hypothèse où, à l'issue de l'Offre, le seuil de caducité serait atteint, l'Offre serait automatiquement réouverte au plus tard dans les dix jours de négociation suivant la publication du résultat définitif de l'Offre.

G - Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société COHERIS, relatifs à la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 « IFRS 16 » de l'annexe aux comptes semestriels résumés qui expose les impacts relatifs à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Neuilly-sur-Seine et Boulogne-Billancourt, le 1^{er} octobre 2019

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant
Thornton International

Fiderec Audit

Laurent Bouby Associé

Guillaume Boutin Associé